

Dans le cadre de la recherche n° 94a et b/01 subventionnée par le Ministère de l'éducation...
 Etude du caractère professionnalisant des dispositifs de formation
 dans l'enseignement supérieur

Dispositif n° 1

Cours de PHILOSOPHIE Philosophie et histoire des religions - Section normale primaire

Enseignants – Acquisition de ressources déclaratives

Auteur du dispositif : *Anne Vrancken*

Auteur de la description : *A. Closset*

Etablissement : *H.E. Charlemagne : implantation de Verviers*

Abstract :

Le dispositif de formation présenté dans ce document décrit un cours figurant depuis 2001 au programme de la formation initiale des instituteurs et des régents.

Il s'agit du cours intitulé « Philosophie et histoire des religions ». Ce cours est donné en première année de formation.

Le dispositif décrit ci-dessous a été mis en œuvre en septembre 2002 par Anne Vrancken à la Haute Ecole Charlemagne, implantation de Verviers. Il concerne de futurs instituteurs primaires.

La particularité de ce cours réside dans la place accordée à la philosophie pour pouvoir développer, grâce à des outils conceptuels, une pratique réflexive de l'enseignement. Dans ce contexte, on est loin d'une conception de la philosophie qui se limiterait à une réflexion sur l'acquisition des connaissances. A côté de cette fonction traditionnelle, on découvre que la philosophie peut aussi, à certaines conditions - notamment méthodologiques -, constituer un levier important pour acquérir des compétences professionnelles et pour améliorer la pratique de l'enseignement.

D COMME DESCRIPTION

Quel est le contexte institutionnel ?

Le Décret de décembre 2000, relatif à la formation initiale des instituteurs et des régents, a introduit un nouveau cours intitulé « **Philosophie et histoire des religions** » dans la formation des enseignants.

Ce cours se donne en première année de formation. Il s'agit d'un cours de type A : ces cours sont caractérisés par le fait qu'ils réunissent des étudiants issus des différentes sections de l'enseignement normal : la section normale primaire, la section normale préscolaire et les diverses sections du régendat. Le but de ce regroupement est, selon le Décret, de dispenser à l'ensemble des futurs instituteurs et régents des unités de formation qui les préparent à exercer le même métier : celui d'enseignant. Autre argument justifiant les cours de type A : le regroupement devrait permettre aux étudiants des différentes sections de mieux se connaître et de pouvoir collaborer.

Le cours de « Philosophie et histoire des religions » fait partie d'un ensemble d'activités de formation visant, selon le Décret, l'acquisition de connaissances socioculturelles.

Ces activités sont les suivantes :

<i>Intitulé des cours</i>	<i>Années d'études</i>	<i>Nombre d'heures</i>
Approche théorique de la diversité culturelle	1 ^{re}	15
Philosophie et histoire des religions	1 ^{re}	45
Sociologie de l'éducation et histoire de l'institution scolaire	1 ^{re}	30
Politique de l'éducation	2 ^{ème}	15
Politique de l'éducation	3 ^{ème}	30
Initiation aux arts et à la culture	3 ^{ème}	30

Particularité du programme de formation : le cours de « Philosophie et histoire des religions » n'existe qu'en première année ; les étudiants de 2^{ème} et de 3^{ème} ne bénéficient donc pas de formation en matière de philosophie. En 3^{ème} est cependant prévu un cours intitulé « Notions d'épistémologie des disciplines » qui - on pourrait l'imaginer - pourrait présenter certains liens avec la formation philosophique. D'une durée de 15 heures, ce cours est néanmoins intégré dans un autre ensemble d'activités de formation visant l'appropriation critique d'une démarche scientifique et d'attitudes de recherche.

Dans ce document, nous nous intéresserons au cours de « Philosophie et histoire des religions » donné par Anne Vrancken à la Haute Ecole Charlemagne, implantation de Verviers.

D'une durée de 45 heures, le cours se donne à raison de 2 heures d'affilée par semaine.

Quelle est l'origine du dispositif de formation ?

La configuration du cours est totalement nouvelle. D'abord par son intitulé : « Philosophie et histoire des religions ». Avant la mise en œuvre du Décret en septembre 2001, un cours de philosophie existait bel et bien dans la formation des enseignants, non accompagné cependant par une histoire des religions. Autre différence : le cours de philosophie concernait alors les trois années de formation – 30 heures en première, 15 heures en deuxième et 15 heures en troisième. Par ailleurs, le cours se donnait dans des groupes classes d'une même section, et donc homogènes du point de vue de l'orientation, composés de 25 étudiants environ, ce qui n'est plus le cas actuellement.

Ces modifications organisationnelles importantes ont évidemment entraîné une approche différente en ce qui concerne à la fois les objectifs, le contenu et la méthodologie utilisée.

Quels sont les acteurs impliqués dans le dispositif ?

Depuis septembre 2002, le cours de « Philosophie et histoire des religions » est donné dans l'implantation de Verviers par Anne Vrancken, détentrice d'une licence en philosophie. L'année précédente, Anne Vrancken avait assuré ce cours dans l'implantation liégeoise des Rivageois.

En ce qui concerne les titres requis, il faut remarquer que cette activité de formation n'est pas réservée exclusivement aux philosophes : elle peut en effet être prise en charge par des enseignants porteurs d'un autre diplôme, par exemple des historiens ou des théologiens. A la Haute Ecole Charlemagne, qui appartient au réseau de la Communauté française, tous les cours de « Philosophie et histoire des religions » de l'ensemble des sections sont donnés par des licenciés en philosophie, titulaires d'une agrégation de l'enseignement secondaire supérieur.

L'implantation de Verviers de la Haute Ecole Charlemagne ne comprend qu'une section de formation d'enseignants : les instituteurs primaires. Par conséquent, le groupe d'étudiants de 1re qui y suivent ce cours présente une certaine homogénéité du point de vue de leur futur métier.

Les étudiants qui suivent le cours sont au nombre de 68 (année 2002-2003) ; ils proviennent de deux classes différentes qui ont été regroupées.

I COMME INVENTAIRE

Objectifs poursuivis

Anne VRANCKEN a défini les objectifs en tenant compte de différents critères :

- à partir de l'intitulé proprement dit qui comporte deux orientations thématiques - philosophie d'une part, histoire des religions d'autre part ;
- en tenant compte de la spécificité du public concerné (de futurs enseignants), des besoins de formation et des intérêts de ce public ainsi que des impératifs de leur futur métier ;
- des conditions de réalisation pratique du cours, en particulier de la durée (45 h) et de la taille du groupe.

Les objectifs du cours sont les suivants :

- *Informar les étudiants des éléments constitutifs et essentiels des religions principales de l'humanité.*
- *Aider à comprendre le phénomène religieux en attirant l'attention sur les divergences et sur les lieux communs des religions en cours d'évolution.*
- *« Faire vivre » et de la sorte initier l'étudiant au questionnement philosophique. Exemple : déconstruire un intitulé de cours, rechercher le sens et les variations des concepts de référence, comparer les argumentations selon des critères logique, culturel, scientifique et même moral.*
- *Aider l'étudiant à se soucier du caractère relatif de ses affirmations, qu'elles soient religieuses ou autres, à déconstruire et à construire ses savoirs de façon critique.*
- *Donner à l'étudiant les moyens et l'opportunité de développer son esprit critique en bénéficiant de l'interaction avec autrui, d'autres étudiants, d'autres valeurs ; et ce avec plaisir et sécurité.*
- *Valoriser « le penser par soi-même », l'adoption délibérée et réfléchie d'une croyance et des valeurs qu'elle implique au niveau des actes.*

L'enseignante souhaiterait développer, chez les étudiants, une réflexion à propos des connaissances grâce à l'utilisation d'outils conceptuels et de références théoriques.

Elle souhaiterait susciter chez eux un questionnement philosophique, notamment par rapport à l'école et aux enseignants dont un des rôles essentiels est de faciliter l'acquisition du savoir.

Exemples d'interrogations fondamentales qu'elle voudrait développer chez les futurs enseignants :

- *Le savoir que j'énonce a-t-il valeur de vérité ?*
- *Quelle est la nature de l'évaluation par rapport à ce savoir ?*
- *Quelles relations les élèves établissent-ils avec le savoir ?*
- *Au nom de quels fondements puis-je avoir une influence sur les élèves ?*
- *Comment développer la curiosité chez les élèves, le regard neuf qu'ils devraient porter sur leur environnement et sur leur savoir ?*

En prolongement de ce questionnaire, Anne Vrancken souhaiterait également que les décisions d'ordre pédagogique qu'un enseignant doit prendre dans sa pratique professionnelle quotidienne (exemples : choix de la matière à aborder en classe, types de compétences à entraîner chez les élèves, objectifs à atteindre, méthodologie à promouvoir, évaluation...) soient soutenues, de manière consciente et responsable, par une réflexion philosophique.

Elle souhaiterait aussi que les futurs enseignants développent vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur environnement une attitude philosophique susceptible de favoriser leur esprit critique.

A partir des connaissances et des attitudes développées chez les futurs enseignants, Anne Vrancken souhaiterait que le bénéfice de la formation s'étende dans un deuxième temps aux élèves, d'abord dans le cadre des stages et ensuite dans celui du métier exercé.

Compétences professionnelles entraînées par le dispositif

Par rapport au référentiel des compétences professionnelles des enseignants énoncées dans le Décret, Anne Vrancken pense que son cours participe à l'acquisition des compétences professionnelles suivantes :

<i>Compétences professionnelles entraînées</i>	<i>Particularités du cours</i>
- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.	L'objectif du cours est d'ouvrir un large horizon au futur enseignant, dans le but ultime de développer la pratique réflexive.

<p>- Etre informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession d'enseignant, telle qu'elle est définie dans les textes légaux de référence.</p>	<p>Le cours aide à prendre conscience du rôle de l'enseignant et des valeurs promues par la société en général, et par le pouvoir organisateur en particulier. Ce qui devrait aider les étudiants à percevoir les diverses interprétations possibles de ce rôle en fonction des facteurs qui interviennent.</p>
<p>- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.</p>	<p>Dans le cadre du cours, les étudiants acquièrent des savoirs et des savoir-faire en matière de conceptualisation et d'organisation des connaissances par rapport à la logique, qui sont transférables à la didactique disciplinaire.</p>
<p>- Faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde culturel.</p>	<p>L'utilisation d'un « lexique » et de références philosophiques, susceptibles de favoriser une appropriation et une communication de données à caractère culturel, sont visées par le cours.</p>
<p>- Développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession.</p>	<p>L'expression et le partage des idées sont sollicités dans le cadre du cours. L'expérience qui y est vécue devrait entraîner l'envie, chez les étudiants, de faire vivre cette même expérience aux élèves, dans un contexte relationnel satisfaisant.</p>
<p>- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne.</p>	<p>Le cours n'entraîne pas seulement les étudiants à réfléchir à des idées abstraites. Il devrait aussi les aider à prendre conscience, lors de la prise de décisions pédagogiques, des raisons d'ordre éthique qui pourraient les justifier ainsi que des conséquences possibles de ces décisions..</p>
<p>- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.</p>	<p>Le développement d'une attitude réflexive par rapport à la pratique professionnelle constitue un objectif essentiel du cours. Il s'agit d'apprendre à être critique – rationnellement parlant – tout en étant ouvert et réceptif aux avis des autres..</p>

Contenu du cours

Il n'existe pas de directive officielle concernant les contenus à aborder. Le choix de ceux-ci est évidemment influencé par la prise en compte du futur métier des étudiants, par leurs besoins et leurs intérêts ainsi que par le réseau d'enseignement auquel appartient la Haute Ecole Charlemagne (l'enseignement officiel).

Pour la philosophie, la matière porte sur des aspects théoriques (philosophies, religions, perspective historique) et sur des démarches intellectuelles propres à l'attitude philosophique (conceptualisation, problématisation, argumentation).

Pour l'histoire des religions, le total horaire permet seulement d'aborder quelques courants religieux parmi les plus importants par rapport à la culture occidentale. Il faut d'ailleurs noter que la simultanéité des deux axes du cours – philosophie d'une part, religions de l'autre – présente une certaine contradiction quant au rapport avec les contenus abordés : l'approche philosophique favorise l'émergence d'un questionnement spécifique, d'une démarche réflexive alors que l'histoire des religions concerne davantage une acquisition de connaissances proprement dites.

Méthodologie

Deux types d'activités sont proposés aux étudiants selon les compétences visées.

- **Première activité : le cours magistral**

Un cours magistral aborde l'analyse des concepts, la présentation des aspects théoriques et les démarches intellectuelles propres à l'attitude philosophique.

La présentation du contenu est structurée selon les chapitres du cours. Elle est adaptée aux élèves pour favoriser leur compréhension.

L'enseignante recourt à des textes philosophiques comme lieux d'illustration et d'application du jugement critique. Elle fait également référence à des exemples concrets tirés du vécu des étudiants et significatifs pour eux.

A côté des exposés réalisés par l'enseignante, des interactions entre l'enseignante et les étudiants ont lieu, notamment au départ de questions posées par ces derniers. Ces questions peuvent porter sur la pratique de l'enseignement (*exemple : « Faut-il parler de la fête de Noël en classe ? »*).

- **Deuxième activité : les exercices pratiques**

Des exercices pratiques individuels ou en groupe sont organisés dans le but de développer la réflexion philosophique et pour entraîner l'installation d'une démarche intellectuelle et permettre le passage de la théorie à la pratique et vice versa.

Exemples d'exercices :

Exercice 1

« *Penser par soi-même une notion. Notions proposées : dieu (x) ou religion(s) ».*

Etapas de l'exercice :

- *Le professeur propose des notions aux étudiants (ex : dieu (x), religion(s)...).*
- *Les étudiants formulent des définitions personnelles, émettent des opinions relatives à ces notions. Pour cela, un premier exercice vise à associer des idées pour donner une définition de la notion.*
- *Les étudiants expriment ensuite leurs opinions sous formes de définitions et d'aspects problématiques.*

Exemples de mots-clés issus des représentations des étudiants :

** Dieu (x)*

- *Mots-définitions : métaphysique, valeurs morales, maître spirituel, début...*
- *Mots-problèmes : quelqu'un, être, supérieur, abstrait...*

** Religion(s)*

- *Mots-définitions : sacré, homme, croyance, limites...*
- *Mots-problèmes : le mal, le bien, limites, histoire...*
- *Les étudiants choisissent ensuite une image représentant la notion. En groupe de trois, ils explicitent chacun leur choix et le justifient en fonction des références utilisées.*
- *Ils confrontent alors leurs définitions et les problèmes soulevés par les notions. Chacun synthétise ensuite par écrit le contenu de ces échanges, afin de mettre en évidence les problèmes nés de cette confrontation.*

Exercice 2

A différents moments du cours, les étudiants doivent réaliser un exercice individuel portant sur la conceptualisation, la problématisation et l'argumentation. Cet exercice permet aux étudiants de découvrir des aspects théoriques intégrés. Il se déroule en classe et à domicile.

Une des difficultés de cet exercice réside évidemment pour l'enseignante, vu le nombre important d'étudiants, dans la correction personnalisée. En plus d'une correction individuelle, l'enseignante organise également des moments où les résultats de l'exercice sont discutés en grand groupe et où les concepts sont clarifiés.

P COMME PROFESSIONNALISANT

Le dispositif de formation semble participer, par l'intervention de différents facteurs, à l'acquisition de compétences professionnelles par les futurs enseignants.

Voici quelques-uns de ces facteurs.

- **La prise en compte de contextes d'action signifiants**

L'évocation de contextes signifiants se réalise lors des illustrations fournies dans le cadre du cours (exemples communiqués par le professeur), dans le but de concrétiser les aspects théoriques. Des questions portant sur des problèmes relatifs à l'enseignement sont posées par les étudiants. Il arrive que des étudiants évoquent des situations observées lors des stages. Néanmoins, cette évocation n'est pas fréquente, l'enseignante n'intervenant ni dans les ateliers de formation professionnelle, ni dans le suivi des stages.

- **La réalisation d'activités et les interactions entre étudiants**

Dans le cadre du cours, des exercices pratiques sont proposés aux étudiants. Leur participation active est sollicitée de même que les interactions : discussions de groupe avec justification des choix et confrontation des idées.

Ces interactions, qui sont indispensables pour l'évolution de la réflexion, ne sont pas toujours aisées pour les étudiants qui n'expriment pas toujours leurs idées personnelles en raison du grand nombre. Les échanges entraînent aussi parfois l'apparition de doutes peu confortables et la nécessité d'une remise en question, donc de changements au niveau personnel pas toujours souhaités. Sans compter la difficulté d'écouter et d'accueillir des idées différentes des siennes. En cela, le cours de philosophie est un lieu particulièrement propice à l'apprentissage de la tolérance.

- **La réflexion sur l'action**

La réflexion sur l'action est un des buts ultimes du cours. Cette réflexion porte principalement sur les problèmes évoqués spontanément par les étudiants et à propos des illustrations présentées par l'enseignante. Elle ne concerne cependant qu'indirectement la pratique professionnelle pour les raisons évoquées plus haut. De plus, il est souvent difficile pour les étudiants d'anticiper les problèmes réels qu'ils pourraient rencontrer, puisqu'ils n'ont encore jamais été confrontés à de telles situations, si ce n'est par effet vicariant par l'intermédiaire des enseignants de la Haute Ecole et par les maîtres de stage.

- **La conceptualisation**

L'entraînement à la conceptualisation constitue un objectif important du cours. Il est favorisé par l'expression des représentations des étudiants, la verbalisation de leurs savoirs et l'enrichissement de ceux-ci par les confrontations d'idées et les textes fournis.

Un aller retour théorie – pratique est sollicité, notamment lors des exercices de groupe ou lors des travaux individuels.

- **L'utilisation de ressources**

L'enseignante renseigne les étudiants sur les ressources existantes (principalement des documents écrits), de même que sur leur utilité. Elle préconise le recours à ces ressources pour les exercices pratiques.

- **L'évaluation**

Les travaux individuels et de groupes sont évalués : leurs critères de qualité sont communiqués aux étudiants et ils interviennent, avec la présence au cours, pour 30 % des points.

Un examen écrit a lieu fin d'année. Lors de l'examen, l'enseignante évalue l'acquisition des connaissances par les étudiants et leur capacité d'utilisation de ces savoirs à propos de cas concrets.

R COMME REFERENCES

- GALICHET F. (dir), *Enseigner la philosophie. Pourquoi ? Comment ?*, coll. Recherches didactiques en sciences humaines, Strasbourg, Centre Interuniversitaire de Recherches Interdisciplinaires en Didactique (CIRID), 1997.
- GIORGI R. et TOZZI M. (dir), *Devenir formateur*, Académie de Montpellier, MAFPEN, CRDP, 1997.
- TOZZI M., *Penser par soi-même. Initiation à la philosophie*, Lyon, Chronique sociale, Bruxelles, Vie ouvrière, 1994.

O COMME OBSERVATIONS

Même s'il ne compte que 45 heures sur l'ensemble de la formation des enseignants, ce cours présente un intérêt important qu'on ne perçoit pas toujours au premier abord. Il concourt en effet de manière spécifique au développement de la pratique réflexive qui constitue un des pôles essentiels du Décret. On peut donc affirmer son utilité certaine dans ce contexte, notamment pour les objectifs qu'il poursuit.

Au niveau des conditions de sa réalisation, Anne Vrancken pense qu'il convient d'être plus circonspect, en raison des observations suivantes.

- ◇ Comme dit plus haut, le cours s'adresse aux étudiants de première année. Ces étudiants ont encore très peu rencontré la réalité professionnelle, réalité à laquelle ils sont confrontés en tant qu'enseignants de manière indirecte – rappelons à ce sujet que les étudiants de première n'ont pas de stages réellement actifs. Conséquences de cette situation : difficile pour eux d'aller de la théorie à la pratique, difficile aussi d'anticiper dans le concret des problèmes auxquels ils n'ont jamais été personnellement confrontés, et donc de prendre conscience de leurs besoins pédagogiques qui appartiennent au futur.
- ◇ Les étudiants ont souvent des préjugés par rapport au cours de philosophie : « ce n'est pas pour nous, ça ne sert à rien, c'est trop abstrait... ». Ce qui crée des blocages dans leur apprentissage.

Différents facteurs pourraient expliquer ces préjugés :

- le fait que les étudiants n'y voient aucune utilité pratique, sinon l'obligation d'approfondir leur réflexion de manière assez gratuite (ce qu'ils expriment d'ailleurs) ;
 - le cours de philosophie n'est pas inscrit dans le cursus scolaire de l'enseignement secondaire, hormis des approches ponctuelles et littéraires dans le cours de français ou encore dans le cadre d'un cours de morale. Rappelons que le cours de morale, donné par des maîtres spéciaux au secondaire inférieur et au primaire, et par des licenciés en philosophie au secondaire supérieur, ne concerne qu'une partie seulement de la population scolaire ;
 - la philosophie est parfois associée à la culture des classes sociales dirigeantes, classes dont ne sont pas issus la majorité des étudiants, ce qui provoque un certain rejet des concepts étudiés.
- ◇ Le cours de philosophie est souvent perçu par les étudiants comme une activité de discrimination sélective, au bénéfice de ceux capables davantage d'abstraction et de théorisation.
 - ◇ On constate souvent que les étudiants n'ont pas les prérequis suffisants pour bénéficier de ce cours : beaucoup n'ont jamais entendu parler de philosophie avant, d'autres ont un bagage culturel et intellectuel insuffisant.

- ◇ Autre aspect du cours qui déstabilise parfois les étudiants : les idées nouvelles, l'évocation de tabous qui créent une insécurité, un certain malaise (« c'est fatigant de réfléchir », « c'est malsain, voire dangereux », « c'est bien beau de se poser des questions mais quid en pratique ? »).
- ◇ Le cours de type A permet difficilement d'atteindre les objectifs relatifs au cheminement réflexif : le grand nombre d'étudiants limite la possibilité pour chacun de s'exprimer comme dans un groupe classe plus restreint, et l'enseignante ne peut accompagner, comme elle le souhaiterait, les étudiants dans leur réflexion. Conséquence : les étudiants focalisent leur attention sur les aspects théoriques, au détriment de l'entraînement des démarches intellectuelles visées.

S COMME SYSTEMES

Place du dispositif dans le programme de formation

Le cours de « Philosophie et histoire des religions » a été intégré dans le programme de formation des instituteurs et des régents en septembre 2001, suite à l'application du Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents. Il se situe dans un ensemble de cours qui concernent le volet socioculturel.

Rappelons que le Décret vise essentiellement à la professionnalisation du métier d'enseignant ainsi qu'à l'appropriation, par les futurs enseignants, d'une identité professionnelle forte et socialement reconnue.

Comme les autres activités de formation, le cours de « Philosophie et histoire des religions » devrait donc, lui aussi, participer à la poursuite de ces objectifs.

La Haute Ecole Charlemagne

La Haute Ecole Charlemagne possède une solide expérience dans le domaine pédagogique.

Rappelons d'abord que c'est en 1874 que fut créée, sur son site des Rivageois, l'Ecole Normale Primaire organisée par l'Etat.

Cinq ans plus tard, en 1879, fut annexée à cet établissement la première Ecole Normale Moyenne pour filles mise en place par les pouvoirs publics. Cette création constitue un moment important dans l'histoire de l'enseignement en Belgique, et en particulier de l'enseignement des filles : les premières régentes destinées aux nouvelles écoles moyennes pour filles de l'Etat furent diplômées dans cet établissement.

Instaurée en 1996, la Haute Ecole Charlemagne réunit dans un projet pédagogique, social et culturel commun trois instituts supérieurs :

- l'Institut supérieur pédagogique et économique de la Communauté française « Les Rivageois » à Liège ;
- l'Institut supérieur pédagogique, économique et paramédical de la Communauté française de Verviers – Huy ;
- l'Institut supérieur industriel de Huy – Verviers – Gembloux.

Au total, cinq catégories y sont représentées : les catégories agronomique, économique, paramédicale, pédagogique, pédagogique et technique.

En ce qui concerne la catégorie pédagogique, la Haute Ecole Charlemagne organise la formation

- des enseignants du fondamental : sections normale préscolaire et normale primaire ;
- des agrégés de l'enseignement secondaire inférieur : sections éducation physique, français et français langue étrangère, français et morale, langues germaniques, mathématiques, sciences (biologie, chimie, physique), sciences économiques et sciences économiques appliquées, sciences humaines (histoire, géographie, sciences sociales) ;
- des éducateurs spécialisés.

Organisée par la Communauté française, la Haute Ecole Charlemagne relève de l'enseignement officiel et applique le principe de neutralité, en respectant les conceptions philosophiques des membres du personnel et des étudiants.

Elle fait siens les objectifs définis dans le « Projet éducatif de l'enseignement de la Communauté française » et dans le Décret du 5 août 1995.

Missions de la Haute Ecole Charlemagne

Ces missions figurent dans le « Projet pédagogique, social et culturel » de la Haute Ecole Charlemagne.

Parmi ses missions prioritaires, la Haute Ecole

- assure la formation initiale,
- est un lieu d'intégration sociale et culturelle : « creuset de valeurs »,
- est un lieu de confrontation et d'analyse : « creuset d'innovations »,
- assure la « recherche et développement »,
- assure la formation continuée, quand il y a lieu,

- propose des services à la société,
- entretient la collaboration avec les milieux socio-économiques,
- constitue un centre de documentation de référence et de démonstration.

La Haute Ecole s'ouvre au monde éducatif, social, économique et culturel de la Zone de Liège, de la Région wallonne, de la Communauté française, de Belgique, des autres pays en

- contribuant à l'éducation permanente, à la formation en alternance, à l'enseignement à distance,
- mettant ses outils à la disposition des professionnels,
- mettant en valeur le patrimoine local,
- collaborant à des actions menées par des pouvoirs publics ou le monde associatif,
- organisant des symposiums, des expositions et des conférences,
- associant des experts extérieurs aux différentes phases de la formation, afin d'être en prise directe avec les réalités du terrain.

Objectifs poursuivis

Pour atteindre les objectifs généraux de l'enseignement supérieur (Décret du 5 août 1995), la Haute Ecole poursuit les objectifs suivants :

- préparation des étudiants à leur rôle de citoyens responsables au sein de la société,
- promotion du développement et de l'épanouissement de l'étudiant,
- formation des étudiants en vue de leur permettre de jouer un rôle actif dans le monde socio-économique.